



Secrétariat

ST/SGB/266
5 novembre 1993

CIRCULAIRE DU SECRETAIRE GENERAL

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : GROUPE CONSULTATIF DE HAUT NIVEAU POUR LES NOMINATIONS OU LES PROMOTIONS AUX POSTES DE DIRECTEUR (D-2) ET AUX POSTES SUPERIEURS*

1. En raison de l'expérience acquise quant au fonctionnement du Groupe consultatif de haut niveau pour les nominations ou les promotions aux postes de directeur créé aux termes de la circulaire ST/SGB/244, j'ai décidé de modifier le mandat et la composition du Groupe comme il est indiqué ci-après.

2. Le Groupe fera au Secrétaire général des recommandations touchant les nominations ou promotions aux postes de directeur (D-2) et à d'autres postes du sommet de la hiérarchie. Il fonctionnera conformément aux principes et procédures qu'il aura arrêtés.

3. La composition du Groupe est la suivante :

- a) M. Kofi Annan, Secrétaire général adjoint, Département des opérations de maintien de la paix (Président);
- b) M. Jan Eliasson, Secrétaire général adjoint, Département des affaires humanitaires;
- c) M. Marrack Goulding, Secrétaire général adjoint, Département des affaires politiques;
- d) M. Ji Chaozhu, Secrétaire général adjoint, Département des services d'appui et de gestion pour le développement.
- e) Mme Melissa Wells, Secrétaire générale adjointe, Département de l'administration et de la gestion.

* Manuel d'administration du personnel, No 4100 de l'index.

4. Le Directeur du personnel exercera les fonctions de secrétaire du Groupe.
5. La présente circulaire annule et remplace les circulaires ST/SGB/244 et ST/IC/1992/20.

Le Secrétaire général
Boutros Boutros-Ghali